

Réf: Dossier N° 146197

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « L'ALLURE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ; COCODY, VALLON, non loin de la station CORLAY, Lot 2358, Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ALLURE »

Objet : VENTE DE VÊTEMENT ET ACCESSOIRES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN ; COCODY, VALLON, non loin de la station CORLAY, Lot 2358, Ilot 204

Dirigeant(s) : M KASSIR ALI (GÉRANT), Mme BEN AMOR EPSE LATRACH RAYA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05937 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55991/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

